

● (1440)

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser au ministre une autre question supplémentaire.

Étant donné que la question est très importante, et qu'au cours des derniers mois la politique du gouvernement consistait à augmenter graduellement les prix en faveur des producteurs de lait industriel, de façon à leur permettre de faire face aux coûts de production et de leur laisser une marge de profit raisonnable, est-ce que le ministre tiendra compte des représentations que l'Association des producteurs de lait industriel lui fera, car ces représentations seront évidemment de nature à éclairer davantage le ministre sur la véritable situation des producteurs de lait industriel?

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, point n'est besoin d'insister sur les réalisations du présent gouvernement et du ministère que je représente, relativement aux producteurs de lait de transformation. Nos producteurs de lait sont ceux qui sont le mieux traités partout dans le monde entier. Nous continuerons de faire l'impossible en leur faveur et nous prêterons bonne oreille au mémoire présenté par les producteurs laitiers du Canada au nom de nos producteurs de lait de transformation.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

CROCUS FOODS—LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ RELATIVES À
LA CONSTRUCTION D'UNE USINE—LA QUESTION DE LA
COMMUNICATION AUX INTÉRESSÉS

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale relativement à la Crocus Foods. Comme de nombreuses réunions publiques ont eu lieu ces dernières semaines au Manitoba au sujet de cette usine et qu'il y a une grande divergence de vues concernant le projet de construction de cette usine et la participation provinciale et fédérale dans la transformation du lait, le ministre peut-il dire à la Chambre si des études de faisabilité ont été faites pour que les décisions à prendre soient fondées sur des faits plutôt que sur des discussions qui auraient eu lieu sans recourir à des études de faisabilité?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas volontiers les dernières paroles du député en ce qui a trait à l'absence d'études de faisabilité. Depuis qu'on m'en a informé, j'ai fait enquête et j'ai communiqué avec quelques-uns de ses collègues à ce propos. Aujourd'hui même, j'ai reçu les plus récentes offres de la société qui propose certaines modifications essentielles à la fondation de l'entreprise. Je suis en train de les étudier et je devrai sans aucun doute prendre une décision très bientôt, car la construction dans son ensemble repose sur cette décision. Je devrais ajouter que les deux parties à l'affaire ont présenté expressément leurs instances, ce qui ne va pas sans aggraver l'affaire. Je me ferai un plaisir d'en discuter avec le député, s'il le désire.

M. Epp: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas dit qu'il n'y avait pas d'études de faisabilité mais que leurs résultats n'étaient pas communiqués

Questions orales

aux producteurs. Le ministre peut-il indiquer aux deux groupes de producteurs qui sont contre ce projet certains résultats des études préliminaires pour qu'ils sachent quelles répercussions les mesures projetées auront sur leur industrie?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, le député doit comprendre qu'il n'est ni de mon ressort ni de mon pouvoir de communiquer ces renseignements aux intéressés dans la province. Notre rôle est essentiellement de décider si des subventions doivent être accordées ou non. Le gouvernement du Manitoba poursuit des entretiens avec différents groupes de producteurs. Aujourd'hui on m'informe que l'Office de commercialisation des producteurs laitiers du Manitoba a pris des dispositions intéressantes avec Crocus Foods. La seule question que je me pose maintenant est de savoir si ces dispositions, ou ce qui en résultera, suffiront à tranquilliser ceux qui craignent que d'autres secteurs de l'industrie laitière n'en soient affectés.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

ON SUGGÈRE L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE
LAITIÈRE

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Me référant aux questions déjà posées par mon collègue de Bellechasse, étant donné que cette décision de la semaine dernière constitue une baisse de revenu pour les producteurs de lait, le ministre, après s'être engagé à leur assurer ce revenu suffisant, serait-il disposé à présenter une nouvelle politique qui pourrait corriger cette perte pour les producteurs de lait?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit aux députés. J'ai dit que nous écouterions les revendications des producteurs laitiers canadiens et que nous étudierions le problème que poserait la mise sur le marché de 600,000 livres de lait écrémé en poudre par la Communauté européenne.

[Français]

M. La Salle: Monsieur le président, je désire poser une dernière question supplémentaire.

Étant donné que la décision prise par la Commission canadienne du lait, qui semble approuvée par l'honorable ministre de l'Agriculture, a été prise avant consultation avec la Fédération des producteurs de lait, le ministre peut-il donner la raison pour laquelle il n'a pas d'abord consulté les producteurs de lait avant d'en arriver à une telle décision?

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, la Commission du lait m'a fait part des vues de l'ensemble des producteurs laitiers du Canada et, sauf erreur, ils ont suivi la manière de procéder habituelle.